



11

LAC DE BEUIL

Au départ du col de l'Espaul (1 748 m)



Par tradition, c'est l'une des premières promenades de tout vacancier arrivant à Valberg en raison de sa proximité et du faible dénivelé qui rendent le parcours accessible au plus grand nombre. Le secteur abrite une flore abondante et un troupeau de vaches y pâture une partie de l'année agrémentant la balade de ses sonnailles mélodieuses. Cet itinéraire est également équipé tout au long du parcours, de panneaux didactiques invitant à reconnaître la faune et la flore. Enfin, le point d'orgue de cette randonnée est la découverte du lac - doline de Beuil. Ce lac doit en effet sa présence à une curiosité géologique causée par l'effondrement du terrain naturel dans lequel l'eau s'est accumulée sans pouvoir s'infiltrer, du fait de l'imperméabilité du substrat. Une fois de plus, la nature a su modeler le paysage pour le plus grand plaisir de tous.

Itinéraire

Du col de l'Espaul (1 748 mètres - balise 7), la randonnée débute par le sentier situé au Sud, en direction du lac de Beuil. Suivre quasiment de niveau l'itinéraire qui évolue sur une assise assez large offrant plusieurs points de vue sur la station de Valberg. Atteindre rapidement un collet (1 739 mètres, b.37) sur lequel un passage aménagé pour les piétons est installé. Le franchir et quelques mètres plus loin, découvrir le lac de Beuil et ses alentours.

Le retour s'effectue par l'itinéraire emprunté à l'aller.



Caractéristiques de la randonnée

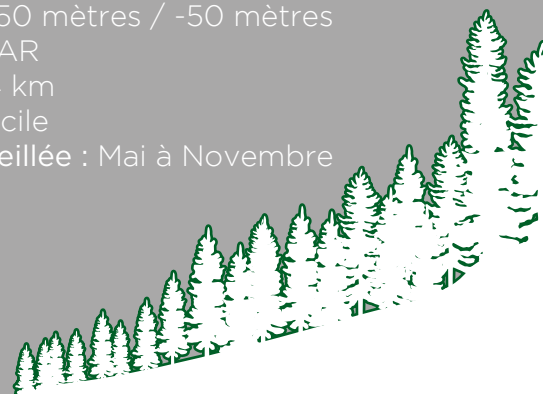
Dénivelée : +50 mètres / -50 mètres

Durée : 1h30 AR

Distance : 2,4 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.